

Lettre d'info #9 Février 2026



© Dimitri Lamour

Un sentier poétique au fil du temps



© Biografik

Depuis le mois de mai, le Jardin du Passe-Temps accueille une **promenade poétique accessible à tous**. Réalisé dans le cadre du budget participatif de la Ville, « Le Rheu Ville nature », ce nouveau sentier s'inscrit dans la continuité du premier parcours poétique installé au bois de la Motte.

Six panneaux y présentent les œuvres de Michel Patin, poète et habitant du Rheu depuis 1986. Inspirés par le jardin et par les prairies du Lindon que Michel Patin aime contempler chaque jour, les poèmes mêlent observation et imagination. Ils **célèbrent le temps sous toutes ses formes** : celui qui passe, mais également le climat variant au gré des saisons, du vent, du soleil ou de la pluie. Autant de thèmes inspirant un **univers empreint de délicatesse et de sensibilité**. « *La poésie fait du bien, elle incite au rêve* », confie Michel Patin, passionné par l'écriture depuis son adolescence.

Le sentier poétique dialogue avec les **installations du jardin**. Des instruments de musique réagissant au vent et à la pluie accompagnent la lecture des poèmes, créant une **expérience singulière où les mots résonnent avec la nature**. En chemin, hérons cendrés, grands cormorans et écureuils se laissent parfois apercevoir, contribuant au charme de cette promenade propice à la quiétude et à l'évasion.



© Stéphanie Priou



Une association d'habitants pour faire vivre la Trémelière

Depuis sa création en février 2025, le **comité de quartier la Trémelière** vise à tisser du lien entre les habitants et à animer la vie de quartier. « La solidarité, la mixité et la convivialité sont au cœur de notre action », explique Sandra Denis, présidente de l'association et Rheusoise depuis 15 ans. « Adhérer à l'association, c'est s'impliquer dans des projets communs et contribuer à faire de la Trémelière un quartier où il fait bon vivre. »

L'histoire de l'association remonte à 2024, avec la **création d'un groupe WhatsApp** rassemblant les habitants de l'îlot 2. De cette initiative, est née une **première fête des voisins** ayant réuni une centaine de participants. Ce succès a encouragé les habitants à se structurer en association, désormais **ouverte à l'ensemble du quartier**.

Les missions du comité de quartier sont variées : encourager les échanges, organiser des temps de rencontre, renforcer la solidarité (troc, dons...) et veiller au respect des intérêts des habitants. Afin de donner corps à cette dynamique, de **nombreux événements** rythment l'année, parmi lesquels la galette des Rois, la fête des voisins, le pot de rentrée ou encore les illuminations de fin d'année. Le **dimanche 8 mars**, un « **Goûter d'ici et d'ailleurs** » est proposé aux adhérents pour encourager la diversité des cultures au sein de l'association.

Aujourd'hui, l'association réunit **plusieurs dizaines d'adhérents** et s'appuie sur un **bureau constitué de cinq membres**. Tous les habitants sont invités à rejoindre l'aventure et à prendre part, selon leurs envies, aux projets portés par le comité.

Pour en savoir plus, il suffit de contacter l'association au **06 22 41 18 90** ou à tremeliereasso@gmail.com.



Logo de l'association réalisé par un habitant du quartier. Il s'inspire de la place couverte Josephine Baker.

Interviews et rédaction : François Neiva Palhares



Les jardins familiaux de la Trémelière s'agrandissent

Créée en 2006 par plusieurs Rheusois et Rheusoises, l'**association Le Rheu Jardinier** permet aux habitants d'accéder à un potager, de jardiner sans produits chimiques et de créer du lien social grâce à l'entraide et au partage de savoirs. Elle compte aujourd'hui **près de 120 adhérents** au Rheu.



Logo de l'association Le Rheu Jardinier

Dans le quartier de la Trémelière, le site des jardins familiaux rassemble actuellement **28 parcelles**. Face à une liste d'attente importante, l'association a sollicité les élus pour agrandir le site.



© Christophe Le Dévéhat

Une extension du site est prévue pour le **printemps 2026**. Les nouvelles parcelles se situeront dans le **prolongement du site existant**. Cette nouvelle extension, de **800 m² environ**, devrait permettre de créer une **quinzaine de parcelles de 50 m²** ainsi que l'**agrandissement des abris à outils**.

Louées à l'année, les parcelles sont attribuées principalement **en début d'année**, avant la saison de jardinage. Pour demander une parcelle, il suffit de se rendre sur le **site internet de la mairie**, ou réclamer un **imprimé de demande de parcelle à l'association** : lerheujardinier@yahoo.fr
Pour plus d'informations, retrouvez également l'association sur Facebook : Le Rheu Jardinier





Les bonnes pratiques dans le quartier

Vous avez choisi de faire construire votre maison dans le quartier de la Trémelière, aménagé dans un environnement verdoyant et agréable à vivre.

Votre permis de construire a été validé en cohérence avec le **PLUi de Rennes Métropole** et le **Cahier des Prescriptions Architecturales, Urbaines, Paysagères et Environnementales (CPAUPE)** qui régit les règles spécifiques au quartier.

Pour préserver l'esprit du quartier et contribuer à un cadre de vie agréable pour toutes et tous, nous vous invitons à bien **respecter les prescriptions de votre permis de construire ainsi que du CPAUPE**, notamment concernant les clôtures. Celles-ci jouent un **rôle clé** dans la végétalisation du quartier et le développement de la biodiversité.

Besoin de précisions ? Vous pouvez faire la demande du CPAUPE à l'adresse suivante : isabelle.lefranc@territoires-rennes.fr



Infos chantier

4 programmes immobiliers entrent en chantier sur l'îlot-jardin 3 :

KIPOS - Lot A

Archipel Habitat
Architectes : Béranger & Vincent

21 logements collectifs et une maison d'assistantes maternelles (MAM)

SHIZEN - Lot D

Aiguillon
Architectes : SONJ

56 logements collectifs

LES REFLETS - Lot F

SA Les Foyers
Architectes : Overcode

31 logements collectifs

LES JARDINS DU

LINDON - Lot G

Keredes
Architectes : TLPA

10 maisons et 12 logements collectifs répartis entre 2 petits immeubles



Infos clés

62 ha

dont 20 ha d'espaces naturels

5 îlots-jardins

aux identités propres

1 200 logements

à l'horizon 2030
dont 600 déjà livrés et répartis entre maisons individuelles et petits collectifs

Equipements

salle de danse, passerelle, terrains de sport, aires de jeux

Ne pas jeter sur la voie publique.

